



Val-d'Illiez, le 21 août 2024

COMMUNE DE VAL-D'ILLIEZ

L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

est convoquée le

**Jeudi 12 septembre 2024 à 20h00
à la Salle polyvalente**

Ordre du jour :

- Présentation et approbation de la prolongation des zones réservées sur l'ensemble des zones à bâtir

L'Administration communale

Le dossier en lien avec la prolongation des zones réservées sur l'ensemble des zones à bâtir est à disposition des intéressés au bureau communal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture. Les documents sont également accessibles sur notre site internet www.illiez.ch (rubrique : Menu « Administration générale – Assemblée primaire et bourgeoisiale »).